éloquemment décrite dans le discours du trône comme étant : "le commencement d'une ère nouvelle, où règneront parmi tous les éléments de notre population dans leurs rapports, un esprit de générosité et de concessions mutuelles, et de bon vouloir

Nous allons entendre aujourd'hui un honorable député qui, je le crois, va nous parler dans cette belle langue que, c'est là un de mes regrets, je

puis suivre si imparfaitement.

Je ne me croirais pas justifiable de retarder un instant de plus la discussion qui attend ceux d'entre

nous qui sont capables d'y prendre part. Vous remerciant, M. l'Oreteur, airsi que la Chambre, pour la bienveillante indulgence que l'on m'a accordée, je terminerai en proposant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence en réponse au discours du trône.

M. ETHIER: M. l'Orateur, ce n'est pas sans crainte ni sans hésitation que je me leve pour appuyer la proposition de l'honorable député de Halifax (M. Russell), qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence en réponse au discours du Trône, et j'éprouve tout d'abord le besoin de demander à cette honorable Chambre de bien vouloir m'accorder toute la bienveillance et l'indulgence dont elle peut disposer à l'égard de l'un de

ses plus jeunes membres.

M. l'Orateur, si d'un côté c'est pour moi une tâche difficile de prendre la parole dans une circonstance aussi solennelle, d'un autre côté cette tâche m'est particulièrement agréable pour l'honneur qui en rejaillit sur le beau comté que je représente ici, et c'est avec la pensée qu'en m'en acquittant, cela me donne l'occasion favorable d'exprimer les sentiments de confiance que la grande majorité de la population du pays entretient visiblement envers ceux qu'elle a portés au timon des affaires, le 23 juin dernier, et envers la politique sage, éclairée et patriotique qu'ils ont suivie depuis leur avenement au pouvoir.

M. l'Orateur, après le savant discours de l'honorable député de Halifax, je pourrais me contenter d'applandir aux sentiments généreux et patriotiques qu'il a exprimés dans des paroles à la fois éloquentes et pleines de confiance en la politique mentionnée dans le discours du Trône, et aux justes espérances qu'elle fait naître dans notre esprit pour l'avenir

de notre pays.

Cependant, en attendant l'exposé de cette politique qui sera définie dans la présente session, laissons de côté, pour un moment, les préjugés injustes de l'esprit de parti, plaçons-nous au point de vue national et apprécions les déclarations officielles

contenues dans le discours du Trône.

Le programme de la session actuelle mentionne un fait que les débats des Communes du Canada, je dirai même que tous les débats des chambres de tous les pays n'ont jamais eu l'honneur de constater et de signaler au monde. Je veux parler du soixantième anniversaire du règne de notre auguste Souveraine, la Reine Victoria. Je crois être l'écho fidèle des sentiments des honorables membres de la gauche comme de la droite en disant, au nom de tout le Canada que nous représentons, que nous, loyaux sujets de Sa Majesté, nous sommes fiers de notre Souveraine; que nous faisons des vœux pour que la Providence conserve encore de longues années sur le trône d'Angleterre, celle qui fait la gloire du dix-neuvième siècle, qui a porté pendant les soi-

M. RUSSELL.

xante dernières années et porte encore avec tant d'éclat la couronne britannique, dont le Canada est,

sans contredit, le plus beau joyau.

Répondant, sans doute, aux invitations des autorités impériales, l'homme distingué qui préside à la droite de cette Chambre traversera les mers et ira lui-même témoigner à la vieille et glorieuse Angleterre qu'il y a sur les bords du Saint-Laurent un peuple fier de sa souveraine et fier de sa mèrepatrie. Un peuple jeune qui combine l'énergie anglaise et la chevalerie française, l'impétuosité irlandaise et la persévérance écossaise. Un reuple qui, sous l'emblème de la rose, du trèfle, du chardon et de la fleur de lis a grandi en aimant et respectant Victoria, reine du Royaume-Uni de l'Angleterre et d'Irlande.

Vous parlerai-je, M. l'Orateur, de cette brûlante et irritante question des écoles du Manitoba, enfin réglée depuis la dernière session. Je crois devoir le faire comme Canadien-français et au nom de la province de Québec. A quel point de vue me placerai-je pour traiter cette question? Au point de vue de l'intérêt national, au point de vue de l'intérêt général de la Confédération, et j'envisagerai cette question comme député à la Chambre des Communes du Canada, ayant prêté serment d'agir comme tel, suivant ma conscience, sans violence, sans crainte et sans influence de quelque autorité ou de quelque personne qu'elles viennent.

On a fait de l'agitation politique avec cette malheureuse question des écoles du Manitoba. On l'a exploitée, mais avec quel résultat ? Depuis six ans le trouble et l'agitation ont régné dans le pays; ces dissentions ont troublé l'harmonie qui doit exister entre les différentes races qui le compose. Depuis six aus les affaires ont été paralysées; depuis six ans nous avons vu les différents éléments de la population incités à se faire une guerre

acharnée. Cela a en pour résultat d'enrayer le développement normal du pays.

Par le compromis intervenu entre le gouvernement actuel et celui du Manitoba; par les procédés de conciliation qu'il comporte, la paix est effectuée en six mois; ce que six années d'hésitation, de provocation, et je pourrais même dire de mauvaise foi, n'ont pu réaliser. Une ère nouvelle, comme le dit Son Excellence dans le discours du Trône, com-Oui, espérons qu'une ère nouvelle commence, espérons que les hommes modérés de tous les partis s'uniront afin de maintenir l'harmonie, la paix et la bonne entente entre les diverses races et les divers éléments qui composent la population. Les idées de conciliation prévaudront, j'en suis certain, et des falaises de Gaspé jusqu'aux bords du Pacifique, il n'y aura ni des Anglais, ni des Irlandais, ni des Français, ni des Ecossais en lutte les uns contre les autres; mais uniquement des Canadiens marchant la main dans la main vers un avenir plein d'espérance, de grandeur et de prospérité. Il est temps de méttre le pays avant les partis: rendons à César ce qui appartient à César et au Canada ce qui appartient au Canada.

D'ailleurs les résultats obtenus dans Cornwall et Stormont, dans Bonaventure et dans Wright...

M. LARIVIÈRE: L'honorable député pourrait aussi parler de Saint-Boniface.

M. ETHIER: Ces élections démontrent que la politique de conciliation suivie par le gouvernement actuel est sagement et énergiquement approu-